



Facture électronique obligatoire : les dernières actualités de la réforme

Votre intervenant



Cyrille SAUTEREAU
Président - FNFE-MPE



Mathieu LE GALL
Chargé de mission - DGFIP

Les apports de la réforme en quelques mots

Le quotidien des entreprises

Où transmettre mes factures ?
Et comment ?

Multiplication des
processus de
transmission

Sur **quels sites de ventes**
retrouver mes factures ?

Mon client m'impose
d'utiliser sa plateforme

Multiplication des
canaux de
réception

PDF par Email,
reçues n'importe
où

Aussi du
papier

Déposer **sur de**
multiples Portails
d'achat

Mes clients me demandent
d'utiliser leurs formats

Mon client dit **qu'il**
n'a pas reçu

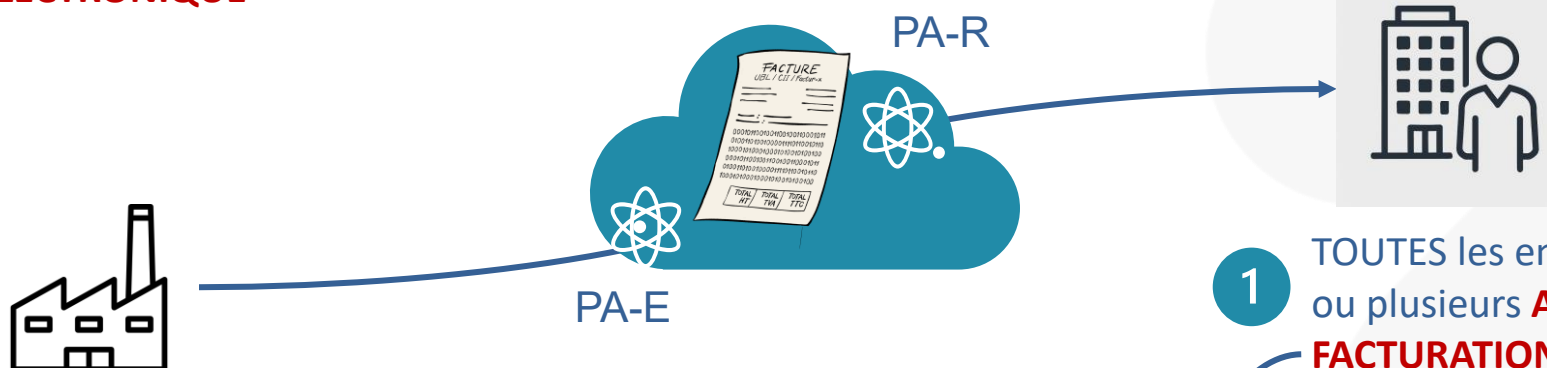
Mon expert comptable me
demande mes factures tous
les mois

Antispam, les
factures ont disparu

Avec la réforme

5 La facture est alors transmise de façon **SÉCURISÉE ET TRACÉE**, apportant des **DATES CERTAINES OPPOSABLES**, des données **STRUCTURÉES** et un suivi du **CYCLE DE VIE (TRAITEMENT)**

4 Le VENDEUR renseigne l'**ADRESSE DE FACTURATION ÉLECTRONIQUE** dans sa **FACTURE**



3 Le VENDEUR consulte l'**ANNUAIRE** pour trouver les **ADRESSES DE FACTURATION ÉLECTRONIQUES** de ses clients.

Si plusieurs adresses, le CLIENT DOIT indiquer celle à utiliser



1 TOUTES les entreprises choisissent une ou plusieurs **ADRESSE(S) DE FACTURATION ÉLECTRONIQUE(S)**

SIREN ou SIREN_XXX

2 Elles désignent **UNE PA (Plateforme Agréée)** par adresse de réception de factures, qui l'inscrit dans un **ANNUAIRE PUBLIC**

Les MENTIONS OBLIGATOIRES des factures entre ASSUJETTIS seront transmises à l'Administration fiscale par les Plateformes Agréées :

- Pour préparer un **PRÉ-REEMPLISSAGE** de la déclaration de TVA
- Pour mettre en œuvre un **CONTRÔLE TRANSACTIONNEL CONTINU (CTC)**

Pour ce faire, il est aussi nécessaire de transmettre des informations de factures et ventes, ainsi que d'encaissement quand la TVA est due à l'encaissement : **E-REPORTING**

- Ventes B2B internationales
- **Ventes B2C**
- **Acquisitions B2B internationales**, hors import de Biens
- **Encaissement des ventes et factures « à l'encaissement »**

Avec la réforme

C'est aussi l'occasion de mettre en œuvre un **ALIGNEMENT DES PROCESSUS**

- Passer en revue les **cas d'usage** et les **pratiques spécifiques**
- **Instruire** la façon de les porter dans des échanges de factures électroniques avec les statuts de cycle de vie

Avec 2 principes :

- **AUX MÊMES PROBLÈMES, LES MÊMES SOLUTIONS**
- **NE PAS EXPORTER SA COMPLEXITÉ VERS SES CONTREPARTIES**

Petit changement de vocabulaire

PDP



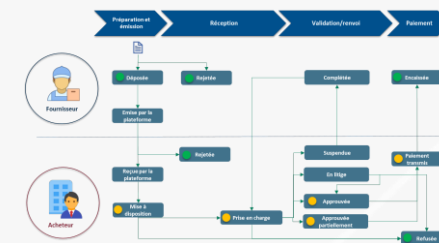
OD / Solution
Compatible



Les principes de la réforme

La réforme facture électronique est à la fois...

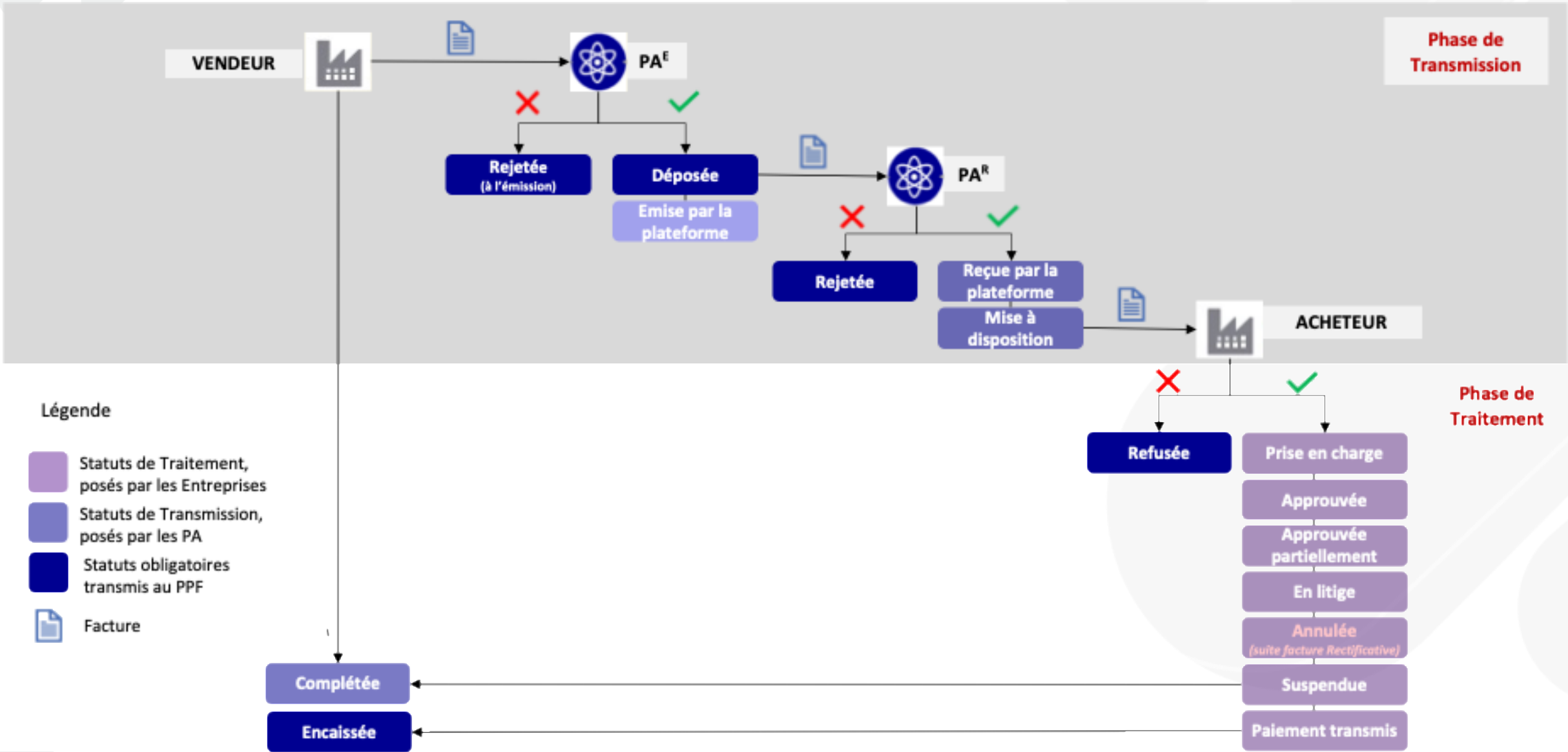
- 1 Une Obligation de **RÉCEPTION** et d'**ÉMISSION** de factures électroniques entre **ASSUJETTIS** ... avec les **mentions fiscales** transmises à l'administration fiscale en temps réel
- 2 Une Obligation de **TRANSMISSION** des données de **Ventes B2C**, et des mentions fiscales des **factures** de ventes ET d'achat **B2B internationales** ...
... et de **Paielements** quand la TVA est due à l'encaissement (Services)
- 3 La transmission de **statuts de cycle de vie** nécessaire au pré-remplissage TVA et pour apporter de la traçabilité de bout en bout



Pour **100 %** des factures B2B entre assujettis et ventes et acquisitions B2B internationales (sauf import de biens), et ventes B2C

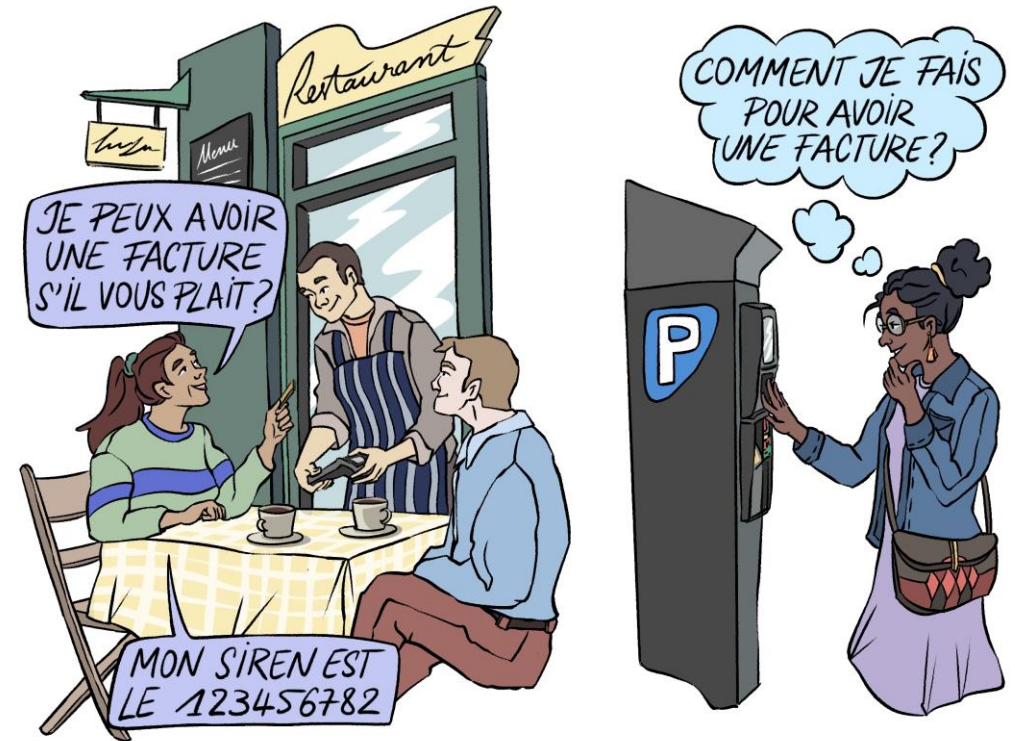
=> Adresser **TOUS** les secteurs, **TOUS** les cas d'usage, **TOUTES** les spécificités

Un encadrement du cycle de vie



Des cas d'usage, des spécificités à adresser

Bons et cartes cadeaux	Affacturage	Paiements partiels	Multi Vendeurs	Automates (parking, ...)	Notes de Restaurants
Factures refusées	Factures de sous-traitance	Facture après achat B2C			
Facture traitée par des tiers	Achat / Vente sur des marketplaces	Facture d'acompte et facture finale			
Factures avec marge bénéficiaire	Mandats de facturation	Autofacturation			
Achats de publicité	Factures avec escompte	Frais de collaborateur			
Factures Payées par un tiers	Assujetti unique	...			



Un modèle d'échange au travers d'un réseau de Plateformes Agréées

Les factures sont transmises au travers de Plateformes : les

“Plateformes Agréées” (PA) (immatriculées)

OD : Opérateurs de Dématérialisation : aide les entreprises en amont et en aval des échanges de factures

Modèle décentralisé: un réseau de PAs

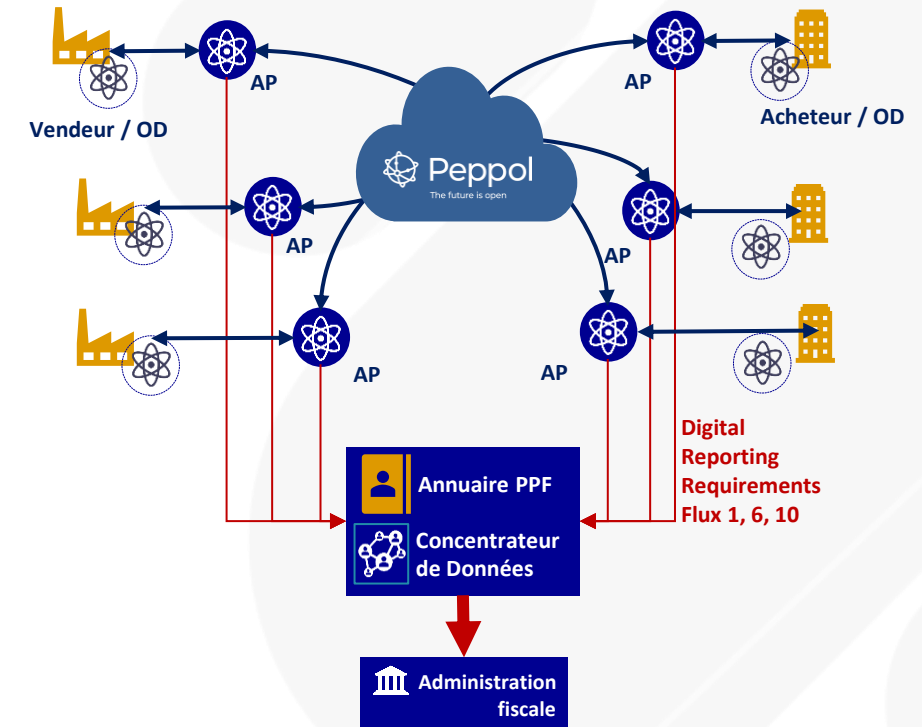
(111 Immatriculées provisoirement)

Gouverné centralement :

- Gestion de l'Annuaire des assujettis
- Concentrateur central des données requises (e-invoicing, e-reporting, cycle de vie)
- Commission AFNOR FE et Interopérabilité (PEPPOL)

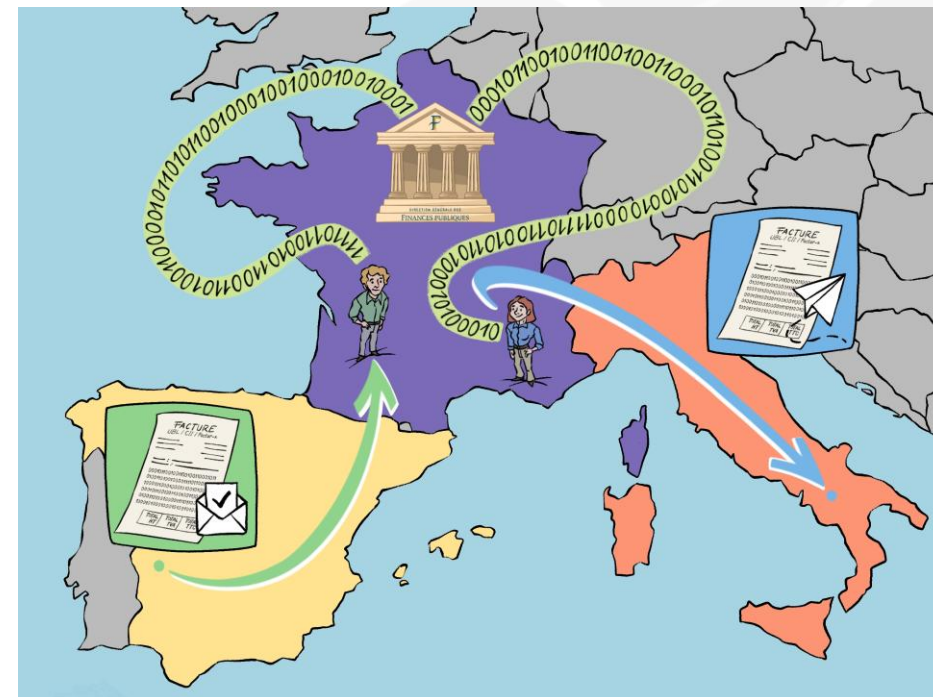
Interopérabilité : Autorité PEPPOL France

Portabilité : par construction, adresses standardisées (SIREN_XXX)





Ventes B2C
(Transactions)



Ventes & Acquisitions B2B
internationales

TVA sur Encaissement

Qui ?

Tous les assujettis à la TVA (y compris franchisés en base)

Quoi ?

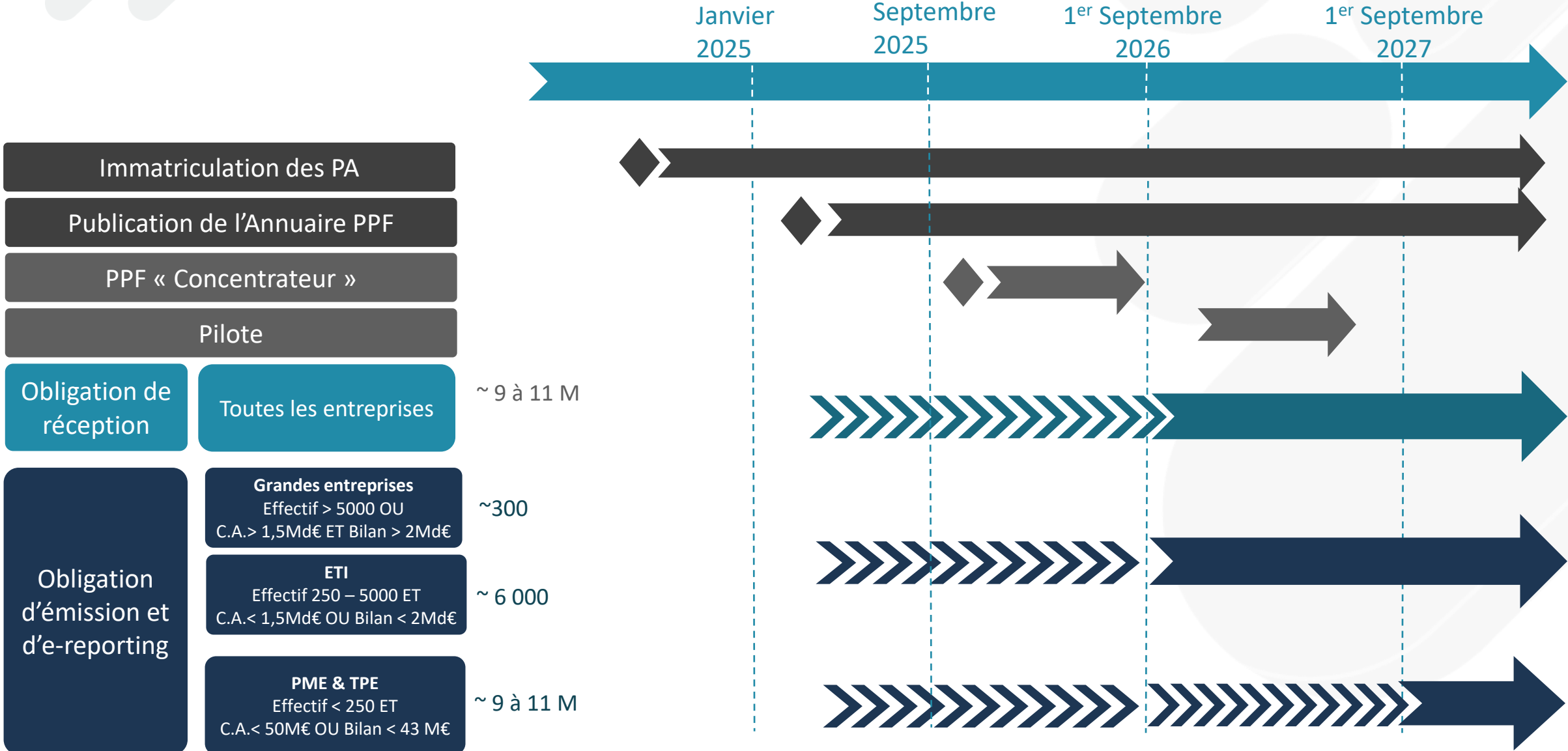
- Les ventes B2C, par jour (*cumul avec détail TVA*)
- Les ventes B2B internationales, par facture (*comme e-invoicing*)
- Les acquisitions B2B internationales (hors import de biens), par facture
- **Les encaissements des ventes et factures de services (*sauf si option pour les débits*) : y compris pour factures « e-invoicing »**

Quand ?

Périodiquement, le rythme dépendant du régime TVA

- Régime Normal : Tous les 10 jours sous 10 jours et tous les mois sous 10 jours pour les encaissements
- Régime simplifié : tous les mois, en fin de mois suivant
- Franchise en base : tous les 2 mois, en fin de mois suivant

Calendrier de déploiement « AU PLUS TARD »



Annuaire en production depuis Juillet



[← Revenir à la recherche](#)

FORUM NATIONAL DE LA FACTURE ELECTRONIQUE ET DES MARCHES PUBLICS ELECTRONIQUES

Unité légale ⓘ

SIREN : 820123354 **Adresse postale :** 55 AVENUE BOSQUET 75007 PARIS FRANCE **Siège social :** [82012335400012](#) **Plateforme(s) agréée(s) rattachée(s) :** Oui ⓘ

Adresse de l'unité légale

Établissements

Adresse de facturation du SIREN

Adresse de facturation (SIREN)	Raison sociale	Adresse de facturation active
820123354	FORUM NATIONAL DE LA FACTURE ELECTRONIQUE ET DES MARCHES PUBLICS ELECTRONIQUES	Oui

11 millions de
SIREN
d'assujettis

Plus de 200 000
(fin septembre)

Accès public :
<https://facturation.chorus-pro.gouv.fr/annuaire/#/>

Et sur PEPPOL (30 septembre) = ~ 65 000 adresses

Enter the name, address, ID or any other keyword of the entity you are looking for.

 Search Peppol Directory

Found 50 entities matching 'assujetti'

Found more entities than displayed (64024 entries exist). Try to be more specific.

1. Participant ID: **iso6523-actorid-upis::0225:894843515**
Country:  France (FR)
Entity Name: ESSACOURTAGEETCONSEILS (French)
Additional information: FR_ASSUJETTI_ACTIVE

 Show details

2. Participant ID: **iso6523-actorid-upis::0225:981457005**
Country:  France (FR)
Entity Name: ARFVIDSON CONSULTING (French)
Additional information: FR_ASSUJETTI_ACTIVE

 Show details

Se préparer et anticiper en 2025

Gouvernance des travaux

COMMISSION ADMINISTRATION



- **Pilote** la commission AFNOR et l'autorité PEPPOL France
- **Fixe** les orientations des travaux (portabilité, interopérabilité, équilibre concurrentiel, ...)
- **Suit** les travaux de l'ensemble de groupes



PEPPOL France AUTHORITY

- **Définit** les règles spécifiques PEPPOL France
- **Gouverne** les points d'accès sous son périmètre d'autorité (accréditation, gestion des conflits éventuels)

COMMISSION AFNOR



- **Produit** les spécifications du socle commun (formats / profils, cas d'usage B2B et e-reporting, API standards, ...)
- **Participe et Représente** la France dans les travaux de normalisation internationaux (CEN TC434)
- **Publie** les résultats des travaux

La commission AFNOR facture électronique

- **SG1 : Groupe « Normalisation Facture et cycle de vie »**, chargé des travaux sur :
 - Flux 2, 8, 9 (**Factures**) : modèle sémantique 2 profils (EN16931 et EXTENDED-CTC-FR), avec règles de gestion, et mapping en syntaxe UBL / CII (+ Factur-X) ;
 - Flux 6 (**Cycle de vie**) : sémantique, règles de gestion et syntaxe ;
 - Composants techniques : XSD, schématrons, fichiers exemples et outils de conversion et génération de lisible.
- **SG2 : Groupe « Cas d'usage » B2B :**
 - Chargé des travaux sur les cas d'usages Facture B2B (domestique, international, hors réforme), ceux qui impliquent **des tiers**, ceux qui nécessitent d'ajouter **des données d'extension**, ceux qui relèvent de **spécificités sectorielles**.
- **SG 3 : Groupe « Cas d'usage » e-reporting B2C :**
 - Chargé des travaux sur les cas d'usages E-reporting : Ventes B2C, Ticket Z, e-ticket, **impacts sur logiciels de caisse**.
- **SG 4 : Groupe « Maintenance Internationale » :**
 - Participation au TC434 : remontée des demandes de la France et partage des évolutions impactantes.
- **SG 5 : Groupe « Standardisation API OD/PA » :**
 - Chargé de la définition d'une **interface standard API entre OD/SI et PA**

La commission AFNOR facture électronique

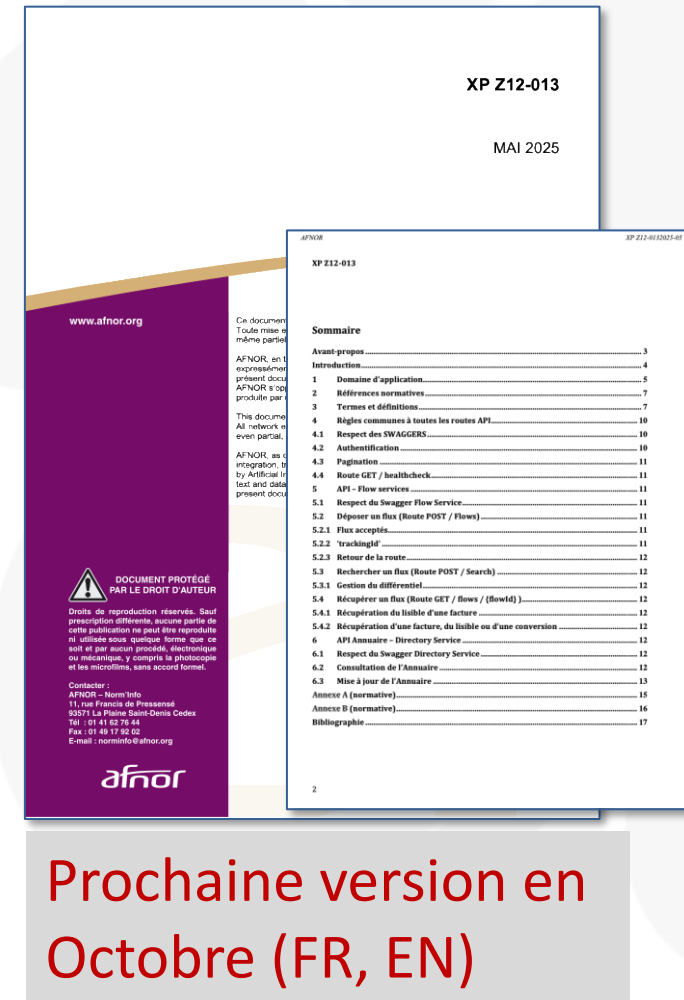
➤ PLUS DE 200 MEMBRES

➤ PLUS DE 60 RÉUNIONS DE TRAVAIL DE 3H DEPUIS FÉVRIER 2025

➤ AVANCEMENT

- Description **des formats et profils de facture et cycle de vie**, avec les règles de gestion additionnelles induites par la réforme
- Reprise des cas d'usage publié en juin 2024
- Précisions sur l'utilisation **des adresses électroniques de facturation**, sur les cas de rejets, refus, gestion des litiges avec avoir ou facture rectificative
- Instruction de **spécificités sectorielles** : BTP, Transport, Energie, Banques, Assurance, Achats de Publicités, Télécom, Livres / Edition / Presse, Immobilier, Automobile, Agricole, Voyages, ...
- E-reporting B2C : bien comprendre le Flux 10 et ses conséquences, marge bénéficiaire, agences de voyage, détaxe, frais de collaborateurs, bons et coupons, ...
- API standard : version Beta pour la **consultation de l'Annuaire** et **l'échange de factures et messages** statuts de cycles de vie

API Standard



Publication AFNOR XP Z12-012 – Formats et Profils



FAQ / Contactez-nous

FR ▾

+ Je recherche un livre



Connexion



Panier

NORMES

SECTEURS D'ACTIVITÉ

SERVICES

LIVRES

Afnor ÉDITIONS > Normes > XP Z12-012

XP Z12-012

mai 2025

Norme **En vigueur**

> Consultation gratuite

Formats et Profils des messages Factures et Statuts de cycle de vie, constitutifs du socle minimal applicable à la Réforme Facture Electronique en France

Document joint à la norme

Un ou plusieurs fichiers sont associés à cette norme. Après votre achat, vous le(s) trouverez directement depuis votre espace client, au même endroit que la norme.

Informations générales COBAZ

Information

Cette norme est en consultation gratuite.
Pour la consulter, merci de cliquer sur le lien "consultation libre" dans le bloc à gauche



À propos

Factur-X

Publications

Événements JFE

Ressources

Adhésion

Login

Accueil > Ressources



La Réforme - Se préparer

Pour vous préparer, vous pouvez déjà consulter les pages du site impots.gouv.fr :

- [Le passe à la facturation électronique](#) : facturation électronique entre entreprises et transmission de données de facturation, avec les pages suivantes :

Les documents de la **Commission de Normalisation AFNOR Facture Électronique** :

- **AFNOR FE – XP Z12-012 (31/07/2025)** : Formats et Profils des messages Factures et Statuts de cycle de vie constitutifs du socle minimal applicable à la Réforme Facture Electronique en France :
 - ✓ [Sur le site de l'AFNOR](#), allez chercher votre version gratuite
 - ✓ [Avec l'Annexe A](#) (description sous excel de tous les formats et profils, règles de gestion, et listes de codes), complétée de [l'Annexe B](#) qui donne des exemples de factures et cycles de vie.

✓ [Sur le site \[impots.gouv.fr\]\(https://impots.gouv.fr\)](#) aussi

- **AFNOR FE – XP Z12-014 (31/07/2025)** : Cas d'usage B2B, comment mettre en oeuvre les différents cas d'usages et spécificités sectorielles dans le cadre de la réforme
 - ✓ [Sur le site de l'AFNOR](#), allez chercher votre version gratuite

✓ Pour rappel, l'ensemble des cas d'usages spécifiques sont décrits en [Annexe A, complétée de l'Annexe B](#) qui donne des exemples de factures et cycles de vie

- **AFNOR XP Z12-013** : API pour interfacer les systèmes d'informations des entreprises avec les Plateformes de Dématérialisation Partenaires

✓ [Sur le site AFNOR](#), allez chercher votre version gratuite

Les **Schematrons de contrôle développés par le FNFE-MPE** :

✓ [Version Beta 1.0 du 31/07/2025](#), schematrons des règles de gestion BR-FR en application de la Norme XP Z12-012

Les travaux de la Commission

- **Trouver une place dans le modèle EN16931** pour toutes les données des factures dans les différents cas d'usage
- Et sinon, ajouter ce qui est strictement et communément nécessaire dans le **profil EXTENDED-CTC-FR**



- Transposer les spécificités sectorielles dans la réforme : trouver des solutions communes
 - ✓ **Aux mêmes problèmes les mêmes solutions**
 - ✓ **Ne pas exporter la complexité vers les tiers**

Exemples de sujets traités par la Commission AFNOR

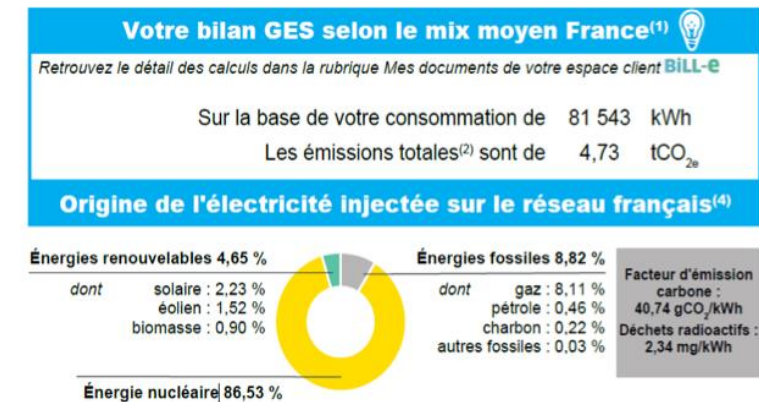
- Comment émettre des factures conformes à la norme EN16931

- ✓ Factures d'énergie, factures de télécommunications avec paiement encaissé pour le compte de tiers
- ✓ Factures de transport (x0.000 lignes, plus de 100 MO, adresses d'enlèvement et de livraison)
- ✓ Articles composés de sous-articles avec différents taux de TVA
- ✓ Factures globales émises pour le compte de plusieurs Vendeurs
- ✓ Autofacturation
- ✓ Factures de sous-traitance payées par les clients finaux (secteur de la construction, . . .)
- ✓ Factures avec Intermédiaires Transparents
- ✓ Factures partiellement payées par des tiers (par exemple une compagnie d'assurance)
- ✓ Factures avec compensation (lignes de vente et lignes d'achat)
- ✓ Gestion des frais, Détaxe
- ✓ ...

Nom du Site / Etablissement

Détail de votre facturation par site du 02/04/2020 n° 10

Données contrat	Données Point de Livraison
Contrat Expert	9 RUE DE 44 CHATEAU
Réf. de votre contrat	Réf Acheminement Electricité :
Prix non réglementés	Code site :
Souscrit depuis le 01/01/2019	
Venant à échéance le 31/12/2021	
Groupe de sites : C2	



Données de comptage	Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)
Identifiant de comptage : Type de compteur : Interface Clientèle	Opérateur Heures de pointe 200
Emeraude	Opérateur Heures pleines hiver 200
Pertes Fer : 1,300 W Pertes Joule : 1,010	Opérateur Heures creuses hiver 200
Acheminement : Tarif HTAS à Pointe Fixe Longue Utilisation	Opérateur Heures pleines été 255
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 230	Opérateur Heures creuses été 255

Index (relevés / estimés)	Index de début	Index de fin
Pointe	277311 le 01/03/2020	277311 le 31/03/2020
Heures pleines	391718 le 01/03/2020	395313 le 31/03/2020
Heures creuses	212158 le 01/03/2020	2143419 le 31/03/2020

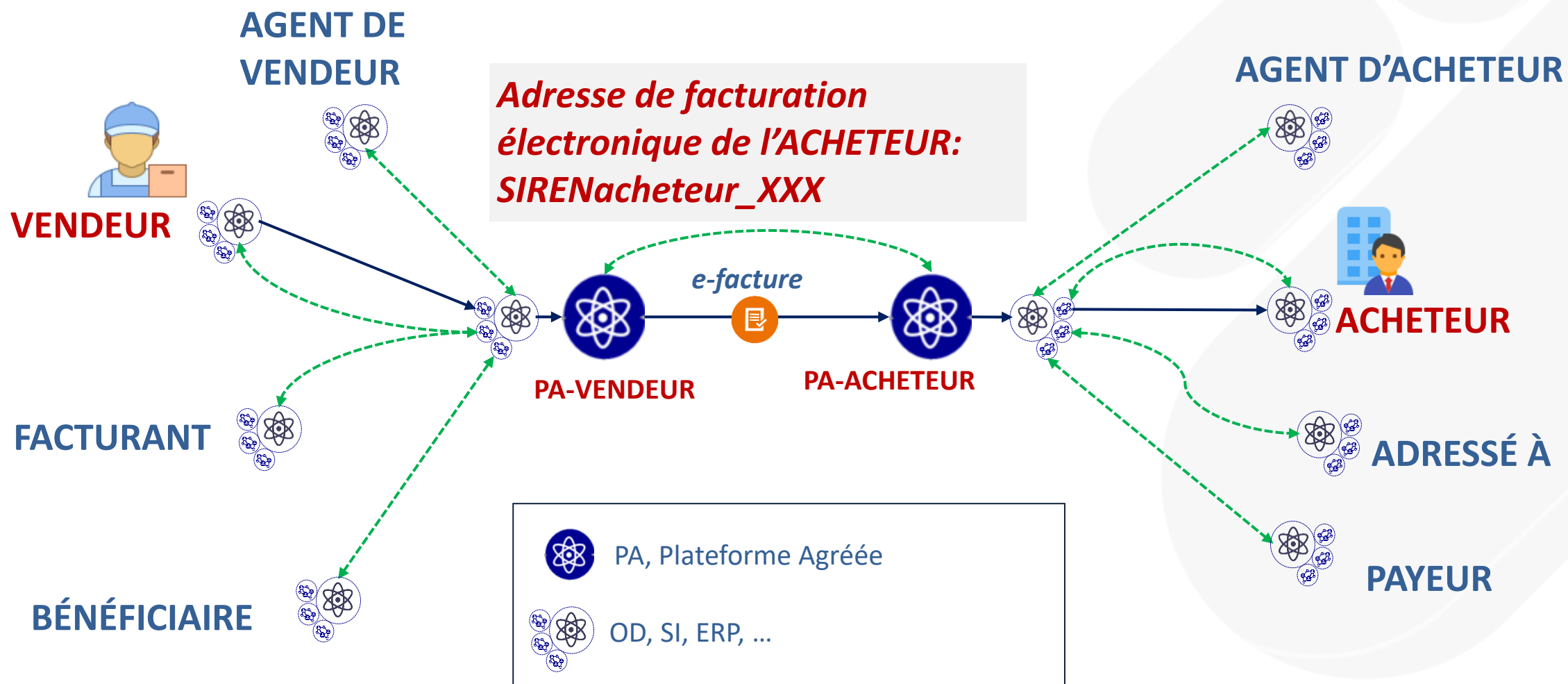
Puissances atteintes (kW ou kVA)	
Pointe	du 01/03/2020 au 31/03/2020 0
Heures Pleines Hiver	du 01/03/2020 au 31/03/2020 171

Urgence

Dépannage Electricité Enedis

0 811 010 211 Service 24h/24 Enedis + prix appel

Chorégraphie des échanges, avec les tiers impliqués



Prêt dès maintenant pour 2026



- **111 PA**, couvrant l'ensemble des besoins et des cibles
- Experts-Comptables, Banques, Editeurs de solutions de gestion, ...
- Interopérabilité en place entre PA (PEPPOL) + API Standards
- Annuaire Public de tous les assujettis concernés par la réforme (7M+)
- Documentation, instruction des cas d'usage, Socle commun de fonctionnement des PA (AFNOR)

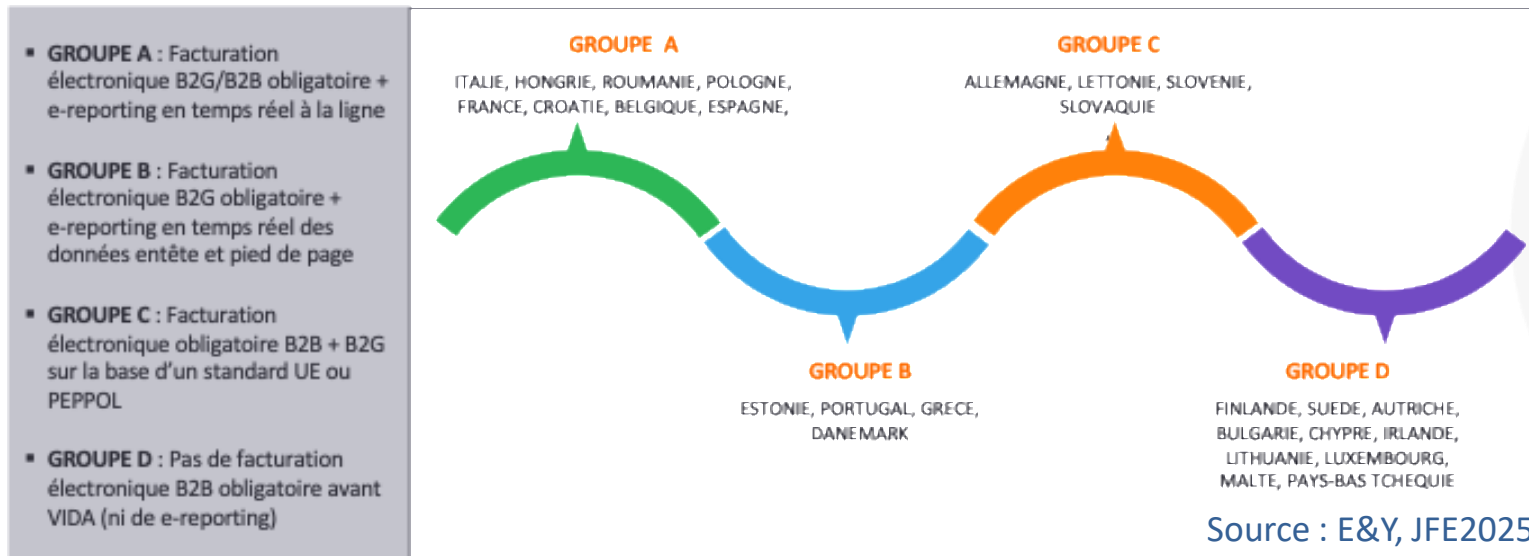
Assez pour démarrer

- › Pour aller chercher les bénéfices au plus vite
- › Et se rendre conforme aux obligations 2026

> ViDA :

- Facture électronique obligatoire pour les transactions intracommunautaires (Juillet 2030), avec DRR (e-reporting) à remonter à une Plateforme UE (VIES), conforme à la Norme EN16931
- Si les Etats Membres souhaitent implémenter l'obligation de facture électronique, ils doivent le faire de la même façon
- Vu de la France, il s'agit d'une extension de périmètre aux échanges intracommunautaires

> En parallèle, les pays membres déploient la facture électronique



Avez-vous des questions ?



Un événement co-organisé par



Partenaire de l'événement

